

Édito



Madame, Monsieur,
Chers amis,

Fière d'être ambassadrice de l'image de Saint-Pierre Quiberon, auprès de la presse en général, je n'ai jamais abandon-

né le terrain, soutenue par mes agents et mes élus pour le bien commun de Saint-Pierre Quiberon. L'année 2018 va nous permettre de concrétiser certains points annoncés et sollicités par la population depuis 2014. Dès février, nous renforçons à Penthièvre les zones latérales à la voie en et hors agglomération, ressemblant plus à des piscines qu'à des bas-côtés. Nous prolongerons l'aménagement paysager des accotements de Penthièvre, sur 203 m linéaires... Ailleurs, sur la commune, les nombreux trous de chaussée et chemins se voient rebouchés au fil du temps, d'enrobé à froid depuis fin janvier dès lors que la pluie cesse et s'évacue. Nous avons débuté rue des Tamaris très abîmée par les travaux de lotissement, rue du bois d'amour au Rohu et bien d'autres secteurs attendent de recevoir les deux tonnes de matériau reçues fin 2017. Mais, indéniablement, nous restons dépendants de la météo... Le trottoir de la départementale dans le centre a été achevé (de la crêperie au feu tricolore). Nous avons sollicité l'aide de l'ingénieur du Conseil Départemental et avons travaillé en partenariat avec un

bureau d'études sur les travaux d'aménagement de la rue Marthe Delpirou. Les travaux débuteront probablement début 2019 de l'Église à la rue de Kerbougnec. Dans notre réflexion de circulation, nous souhaitons toujours attirer les visiteurs dans la commune, les informer tôt de parkings gratuits mis à leur disposition, ne pas favoriser d'embouteillages sur la voie départementale, haut lieu de bouchons à certaines périodes. Les travaux de voirie programmés en 2018 concernent essentiellement l'avenue de l'Atlantique. Nous attendons préalablement le passage caméra par les services d'AQTA et partout désormais, nous tenterons d'optimiser le déplacement doux, la sécurité piétonne et celle des personnes à mobilité réduite. Si je vous parle sécurité, sachez que je souhaite une année 2018 basée davantage sous le signe d'autorité et de confiance.

De nouvelles propositions naissent pour faire face à une petite délinquance qui augmente en soirée sur nos bâtiments et sites municipaux, au comportement inconséquent des maîtres de chiens, aux troubles du comportement sur la voie publique. Saint-Pierre Quiberon investit 6 % de son budget de fonctionnement dans la sécurité (bouées, pompiers, logements de gendarmes saisonniers, recrutement en été d'un agent de sécurité de la voie publique, Plan communal de sauvegarde, défibrillateurs, etc.) Que d'économies pourrions-nous réaliser dans un monde meilleur, au

civisme plus personnalisé... Le 5 février, M. le Préfet m'a exprimé envisager la fermeture du camping de Penthièvre au prétexte de zone submersible connue de longue date par aléa fort (association de houle, vent, pleine mer, justifiant d'une alerte rouge météo provenant de la Préfecture). Le camping ouvrant normalement le 31 mars, la situation est plus que délicate... Il m'a donc été recommandé récemment pour 2018, de réduire la période d'ouverture du camping, d'améliorer la sécurité en cas d'évacuation et de restreindre très fortement le nombre d'emplacements en les repositionnant dans le camping ou ailleurs. Si les deux premiers points relèvent du possible, le terrain de Penthièvre ne se prête actuellement pas au troisième. Nous ferons notre possible pour que ce camping ayant rapporté 613 000 € en 2017 et permis un apport de 400 000 € sur le budget principal communal (mieux que les 350 000 €/an !) perdure. Sinon, Saint-Pierre Quiberon risquerait fort de « couler » ! Quelques réunions vont suivre... D'ici là, un dernier petit mot sur la sécurité : ne manquez pas le rassemblement départemental des pompiers sur la presqu'île avec bagad et orchestre samedi 9 juin au matin ! Ils sont toujours là pour nous, soyons auprès d'eux pour ce grand événement prémices d'une rencontre nationale imaginée sur la presqu'île en 2019 !

À bientôt !

Laurence Le Duvéhat
*Maire de Saint-Pierre Quiberon
et Vice-présidente d'AQTA*

Permanences du maire et des adjoints :

Laurence Le Duvéhat : sur RV

Roger Jofes : mercredi de 9 h à 12 h

Françoise Duperré : lundi et vendredi de 14 h 30 à 16 h 30 sur RV

Jean-Yves Loget : samedi de 9 h à 13 h sur RV

Valérie Lucas : mardi et vendredi de 14 h à 16 h sur RV

Nathalie Noël-Chatain : lundi 14 h 30 à 16 h 30 (pour les associations et la culture) sur RV - jeudi 15 h à 17 h (pour le social et la santé) sur RV

Jean-Pierre Le Duvéhat : jeudi sur RV

Mairie de Saint-Pierre Quiberon

70 rue du Docteur Le Gall - BP 11 - 56510 Saint-Pierre Quiberon
02 97 30 92 00

mairie@saintpierrequiberon.net

Heures d'ouverture MAIRIE

le lundi, mercredi et jeudi : 8 h 15 à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

le vendredi : 8 h 15 à 12 h / 13 h 30 à 16 h 30

Fermé au public le mardi matin/après-midi 13 h 30 à 17 h 15

À partir du 6 janvier 2018 :

Ouverture de la mairie le samedi matin de 9 h à 12 h.

FLAQUES D'EAU SUR LES ACCOTEMENTS DE PENTHIÈVRE

Depuis plusieurs années des flaques d'eau importantes se sont formées de chaque côté de la rue de Saint Malo. Elles nuisent en partie aux piétons, aux cyclistes et aux voitures voulant stationner sur le bas côté. Cette situation qui perdurait depuis plusieurs années ne pouvait pas laisser insensible la municipalité. Aussi les travaux à minima et menés par nos services techniques viennent d'être engagés pour pallier à ce problème récurrent.

Information municipale



TRAVAUX SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE RD 768



Zone PENTHIEVRE/LES SABLES BLANCS en Plouharnel

DU 12 FÉVRIER AU 2 MARS

Pose de canalisation en ligne sous alternat à feux manuels aux heures de pointe.

DU 5 MARS AU 23 MARS

Travaux en accotement, pose ventouse, vidanges et purges.

DU 19 MARS AU 23 MARS

Travaux de raccordement de nuit de 22 h à 7 h sous alternat de feux.

DU 26 MARS AU 30 MARS

Réfection de voirie sous alternat à feux en journée.

Pas de travaux en AVRIL, MAI, JUIN, JUILLET, AOÛT

Zone LES SABLES BLANCS/LE BEGO

Reprise des travaux en septembre

DU 17 SEPTEMBRE AU 12 OCTOBRE

Pose de canalisation en ligne sous alternat à feux manuels aux heures de pointe.

DU 15 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE

Travaux en accotement, pose ventouse, vidanges et purges.

DU 29 NOVEMBRE AU 2 NOVEMBRE

Travaux de raccordement de nuit de 22 h à 7 h sous alternat de feux.

DU 5 NOVEMBRE AU 9 NOVEMBRE

Réfection de voirie sous alternat à feux en journée.

Information municipale

MOT DE LA MINORITÉ

SOLIDAIRES

Notre groupe d'élus minoritaires n'a pas toujours été constitué des mêmes personnes depuis 4 ans, mais il est pourtant toujours resté solide, uni et solidaire.

Aujourd'hui plus que jamais, nous tenons bon dans l'affirmation de nos différences au service de l'intérêt général.

Certains nous aimeraient désunis, d'autres nous jugent ambivalents, quelques-uns nous voudraient séparés, mais non, ensemble nous assumons notre mandat d'élus de la minorité représentant un grand nombre de Saint-Pierrois que nous remercions de leur soutien régulier.

Participant aux débats dans nos différentes commissions, nous nous efforçons de faire entendre notre voix dans le respect, mais avec la détermination, la ténacité et la verve nécessaires lors des Conseils Municipaux que nous vous invitons à venir suivre pour mieux connaître les positions de vos élus.

Beaucoup reste à faire à Saint-Pierre, des choix sont faits aujourd'hui dont certains nous semblent peu judicieux ou inappropriés : c'est ensemble que nous les contestons, chacun à notre manière, mais parfaitement solidaires.

François Dubois, Georges Pruvost,
Sylvie Cottin, Bernard Loezic

LE CAMPING DE PENTHIÈVRE

Les travaux effectués au camping municipal de Penthièvre ont été menés rondement ces derniers temps. Le camping vieillissant méritait que l'on s'occupe de lui pour le bien-être des campeurs. Il faut rappeler que ce grand camping à l'entrée de la presqu'île héberge chaque jour et en permanence 1800 campeurs de juin à septembre. Ce sont donc 1800 consommateurs journaliers (Français, Belges, Hollandais, Allemands, Anglais) qui apportent leur soutien à l'économie de la presqu'île en fréquentant les commerces alentours.

Ce camping permet également de faire travailler 4 personnes à l'année (employés municipaux et administratifs confondus) et 10 saisonniers sur une commune offrant peu d'emplois.

Le coût de la rénovation de ce camping s'élève à 90 000 €.

Les blocs sanitaires ont bénéficié du remplacement de 40 portes de toilettes, ainsi que de la réfection complète de la toiture pour 2 des 10 bâtiments.

La pose de ralentisseurs à l'intérieur du camping a été réalisée pour une amélioration de la sécurité de tous et en particulier des enfants.



Le curage des réseaux d'évacuation a été effectué sur l'ensemble du camping.

Les travaux de l'accueil commencés en 2017 sont maintenant terminés (peinture, aménagements, toiture).

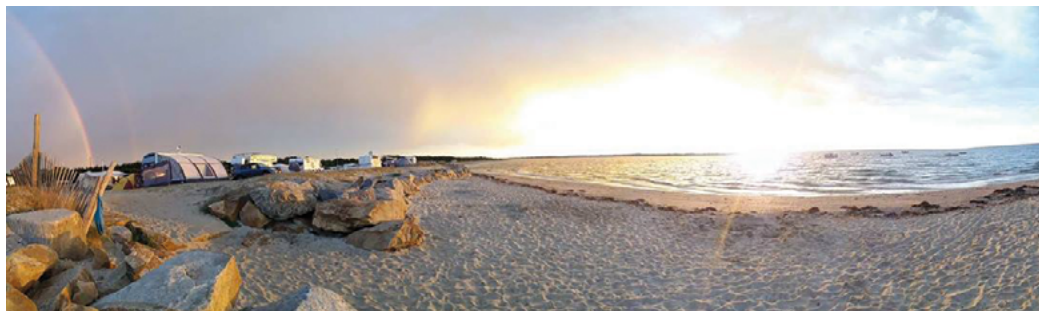
5 chalets accueillant des commerces vont être réhabilités et repeints entièrement. Le mini-golf abandonné a bénéficié d'une réhabilitation (clôture, remise en état des pistes et des espaces verts alentours).

La voirie autour des blocs sanitaires a été refaite y compris l'aire de lavage des camping-cars.

Le tennis de Penthièvre dont le revêtement et la clôture ont été entièrement refaits ont été repris en gestion par l'accueil du camping de Penthièvre (entrées, abonnement, location de raquettes, etc.).

Avec cet effort financier et nécessaire, le Camping de Penthièvre est essentiel au dynamisme de notre commune.

Roger Jofes
1^{er} Adjoint



LA PARTICIPATION CITOYENNE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement. Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier, susceptible de leur paraître suspect.

Créant un réseau de solidarités de voisinage, la participation citoyenne fait de chaque citoyen un acteur de la sécurité de son quartier. Un référent de quartier, interlocuteur privilégié de la Mairie et de la Gendarmerie, est choisi et chargé de renseigner et d'alerter la gendarmerie de



tout événement suspect ou troublant la sécurité des biens et des personnes (démarcheurs, rôdeurs, véhicules suspects, cambriolages...) ainsi que de relayer auprès de ses voisins des conseils de prévention.

La participation citoyenne n'a en aucun cas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie : elle complète les actions

préexistantes en matière de prévention de la délinquance et vise à faciliter la remontée du renseignement aux services compétents. Elle poursuit un triple but :

- ♦ Rassurer la population
- ♦ Améliorer la réactivité des forces de l'ordre
- ♦ Accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

À l'heure où la sécurité est l'affaire de tous, la participation citoyenne est une démarche ayant porté ses fruits dans les communes où elle a déjà été mise en place. La Gendarmerie de Carnac-Quiberon et votre Mairie souhaitent aujourd'hui s'engager dans cette voie afin d'améliorer votre sécurité. »

Information municipale

ÉCOLE ST-JOSEPH DE KERAUDE : VIVE LA CLASSE DE NEIGE !

Les élèves de la classe de CE-CM de l'école Saint-Joseph de Keraude se sont rendus en classe de neige à Super-besse, dans le Massif central.

Au cours de cette semaine, ils ont découvert un tout autre environnement que leurs habituelles plages et côtes sauvages ! En effet, au programme : cours de ski alpin chaque jour, visite d'une ferme, d'une fromagerie de Saint-Nectaire, du poste de secours de la station et de la cité médiévale de Besse. Ils ont également réalisé une promenade en raquettes, des descentes en luge, participé à une soirée contes auvergnats, ainsi qu'à la traditionnelle boum !

Ce séjour fut également l'occasion de rencontrer d'autres élèves puisque nous sommes partis avec deux autres écoles (Sainte-Anne à Etel et Notre Dame à La Trinité sur Mer). Par conséquent, afin de préparer ce séjour et que chaque enfant se présente (ainsi que les maîtresses), chaque école a réalisé une petite vidéo en amont. La nôtre était en anglais et est visible sur le blog de l'école :

<http://st-joseph-de-kerau.de.eklablog.com/ce-cm-c27131450/>



Par ailleurs, la communauté éducative de notre établissement est toujours très active, puisque nous pouvons proposer de nombreuses dates, hors temps scolaire, permettant de favoriser l'ouverture de notre établissement et la convivialité :

7 avril : portes ouvertes ;

22 avril : vide-greniers ;

10 juin : kermesse.

Pour tout enfant né avant le 1^{er} janvier 2017, l'inscription pour la rentrée de septembre 2018 est possible.

Contactez-nous, renseignez-vous au
02 97 30 91 87
eco56.stjo.st-pierre-quiberon@e-c.bzh.

Consultez notre blog :
<http://st-joseph-de-kerau.de.eklablog.com/>

Madame Eveillé

Directrice École Saint Joseph de Keraude

ÉCOLE PUBLIQUE : PLANTATIONS ET OBSERVATIONS D'OISEAUX



Le 23 novembre, nous avons planté un arbre de Judée pour fêter notre installation dans la nouvelle classe.

Pour attirer les oiseaux en les nourrissant, nous avons fabriqué deux mangeoires, des guirlandes de coquilles de noix (remplies d'un mélange de graisse et graines) et de cacahuètes.

En même temps, chaque élève a présenté un exposé sur un passereau qu'on était susceptible de voir dans la cour de l'école.

Pour chaque volatile, nous avons un modèle à colorier pour bien se souvenir des couleurs et les reconnaître.

Nous avons aussi appris à les dessiner avec la « technique des patates ».

Le 26 janvier, nous avons participé à l'observation et au comptage national des oiseaux de jardin pendant une heure. Grâce aux nombreuses ouvertures de la classe, nous étions bien placés.

Nous avons fait l'inventaire des passereaux présents et nous avons pu nous rendre compte qu'il y en avait une diversité importante, comme : la bergeronnette, la fauvette à tête noire, le roitelet, le verdier, le bouvreuil, le geai des chênes, etc.

Une sortie ornithologique à Portivy sera programmée pour le mois de mars,

afin d'observer des limicoles et des oiseaux marins.

En ce moment, nous fabriquons un nichoir pour attirer les adultes à s'y installer et pondre. Bientôt, nous allons planter les arbustes et vivaces autour de la nouvelle classe, c'est pourquoi nous cherchons du matériel de jardinage. Si vous êtes intéressés et que vous voulez bien nous en prêter, merci d'appeler l'école :

au 02-97-30-95-50.

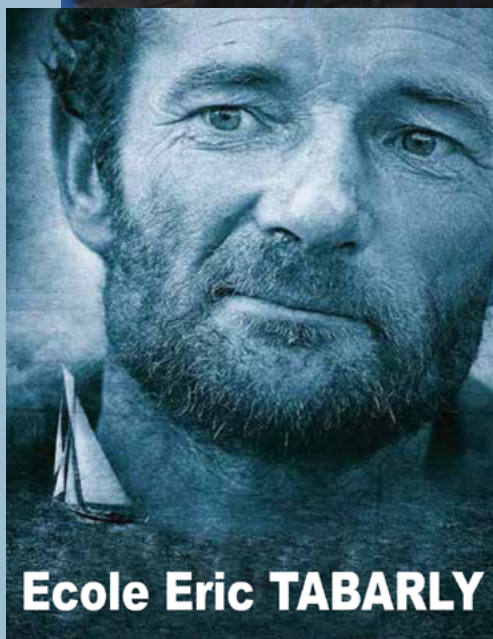
Les élèves de CM1

École Publique Éric TABARLY

REFLEXIONS FAITES

Avec la volonté farouche de maintenir la vitalité de notre école publique, nous vous informons de la livraison durant le dernier trimestre 2018 des 24 logements locatifs sociaux de la rue des Tamaris.

Une maison témoin est livrée et présentée aux élus le 12 février dernier. Parallèlement, l'inscription des élèves à l'école publique Éric Tabarly se fera dès ce printemps 2018, en mairie et non plus à l'école, afin de présenter aux familles ou parents non seulement les forces de notre école, mais aussi les offres de nos services communaux en faveur de la jeunesse. L'inauguration de cette école le 10 janvier dernier en présence de M. P. Clavreuil, Sous-Préfet du Morbihan, C. Gontard haute responsable de l'inspection académique du Morbihan, V. Breton inspecteur d'académie de notre zone et Karine Bellec, conseillère départementale du Morbihan a permis de mettre en valeur l'importance du respect dans la vie de chacun et de l'attachement de l'État à ce lieu d'apprentissage républicain. Le suivi régulier de notre école et notre volonté dynamique de recrutement de jeunes parents et d'élèves dans la commune sont entendus et soutenus par nos responsables. Malgré tout, dix élèves quitteront le CM2 pour gagner le collège. Il nous est indispensable



d'attirer d'autres élèves chez nous.

La technique et les nouveaux lieux de classe avec projecteur, aménagements neufs se rajoutant à la qualité de l'ensei-

gnement devraient séduire quelques récalcitrants et de nouveaux habitants. Notre politique menée à Saint-Pierre Quiberon ses efforts récompensés par une augmentation d'habitants (2121 population Insee) et une diminution du nombre de résidents secondaires (53 %). Il est vital pour notre avenir de rajeunir notre démographie et je compte sur vous pour attirer vos jeunes amis ou proches dans les prochaines années. Le projet du « Celtic » de logements locatifs, accession à la propriété et de domicile partagé progresse par ses deux derniers rendez-vous de janvier et février et laisse envisager une livraison au premier semestre 2020.

Laurence Le Duvéhat
Maire

ESPACE JEUNES

Nous avons clôturé l'année 2017 sur un programme festif en allant voir les magnifiques illuminations de Noël à Rochefort en terre, et nous démarrons 2018 sur des nouveautés concernant le programme des vacances de février.

En effet les jeunes auront pu découvrir le nouveau parc de trampoline, faire des soirées à thème, de la patinoire, de l'escape game, mais aussi de la cuisine... etc.

En avril les jeunes pourront travailler sur le nouveau chantier loisir prévu sur le terrain de foot de la commune, mais on vous en dira un peu plus dans les semaines qui viennent.

Mélissa DANDIN



RÉSERVE CITOYENNE

L'équipe projet du Plan de Sauvegarde Communal de Bernard Lapeyrière, actuellement en cours d'élaboration, a besoin de constituer une réserve citoyenne.

Si vous avez envie de vous investir dans la vie civique de votre commune, venez rejoindre la Réserve Citoyenne Communale et prenez contact à la mairie pour vous informer: 02 97 30 92 00

Bernard Lapeyrière

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS : ATELIER DE PRÉVENTION DES CHUTES CHEZ LES SENIORS

Tous les lundis après-midi, de mi-septembre à mi-décembre, pendant deux heures, au Centre Culturel, une douzaine de seniors se sont retrouvés autour de Madame Marie-Claude COANTIC (Éducatrice sportive diplômée), pour participer à un atelier de prévention des chutes destiné aux seniors, mis en place par la Fédération Française Sports pour Tous et en partenariat avec les caisses de retraite.

Au menu :

- Évaluation personnalisée de l'équilibre,
- Exercices en groupe,
- Suggestions d'exercices à domicile,
- Conseils de prévention.

L'objectif de ce programme de prévention était :

- D'améliorer l'équilibre et la force des jambes des participants,
- De les aider à aménager leur domicile et adopter des comportements sécuritaires,
- D'améliorer le sentiment d'efficacité personnelle (confiance) à l'égard des chutes,
- De les aider au maintien d'une bonne santé des os,
- De maintenir une pratique régulière d'activités physiques.

Un temps d'échange et de partage, le tout dans la joie et la bonne humeur ce qui a inspiré une des participantes, je vous laisse lire *la suite* :

J'aime le lundi après-midi

« j'aime le lundi après-midi
On se retrouve entre jeunesse...
On s'étire et on se déplie,
On "gymnastique" tout en souplesse !
Marie-Claude est très sympathique,
Elle a un sourire amusé
Quand on s'emmêle avec l'élastique...
Ou les mouvements un peu bâclés.
Elle nous donne de bons conseils
Pour booster notre autonomie...
Sûr qu'on ne fait pas des merveilles
Tous les lundis après-midi !!!
Faudrait pas se cacher la face...
Nous n'aurons plus jamais vingt ans,
Mais juste limiter la casse
Pour bien vieillir tout simplement

Christiane Richard

Pour les personnes intéressées, vous pouvez retrouver Marie-Claude sur Quiberon, pour un cours Gym Bien-Etre (exercices adaptés aux possibilités de chacun) le mardi 10 h 30 - 11 h 30 Salle omnisport Rue de St Clément.

Renseignements au :
06.43.53.60.65.

Information municipale

Samedi 07 Avril à 12h



Centre Culturel

LE REPAS DES SÉNIORS

LES SAINT-PIERROIS ÂGÉS DE 70 ANS ET PLUS SONT CHALEUREUSEMENT INVITÉS AU REPAS ORGANISÉ PAR LE CCAS LE SAMEDI 7 AVRIL À 12H AU CENTRE CULTUREL. COVOITURAGE POSSIBLE.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS AU

02 97 30 92 00 OU

EN MAIRIE AVANT LE 30 MARS.

INFORMATION CCAS



LES ÉOLIENNES EN MER

SAINT-PIERRE QUIBERON, COMMUNE CONCERNÉE

Le développement des énergies marines renouvelables répond à un double enjeu : contribuer à la transition énergétique et développer une nouvelle filière industrielle en France.

La France possède le 2^e plus grand potentiel d'accueil d'énergies marines renouvelables de tous les pays européens. Ainsi, l'éolien en mer pourrait produire deux fois plus d'électricité que le nucléaire dans le monde en 2050... à condition de développer les technologies les mieux adaptées à chaque environnement marin.

La région y trouverait de nouveaux débouchés pour la filière industrielle de l'éolien en mer, des nouveaux métiers pour la construction des flotteurs et des ancrages. Les atouts de nos côtes sont les vents forts et réguliers en haute mer pour alimenter des éoliennes plus puissantes et la possibilité de fermes plus grandes à terme.

La durée de vie sera prolongée grâce à une rénovation des machines réalisable à terre. Les fondations et éoliennes seront construites et assemblées à terre.

Le projet ne prévoit pas de construction marine et sous-marine.

Les contraintes de l'implantation du site sont réduites sur les côtes bretonnes compte tenu de la profondeur.

L'éloignement des zones de pêches côtières et des activités de plaisance est compatible avec cette implantation, hors des zones de servitudes sémaphores et radars. La Conférence Régionale Mer et Littoral de Bretagne puis l'ADEME ont retenu le site entre Groix et Belle-Île après concertation avec l'ensemble des parties prenantes : élus, services de l'État, usagers de la mer, représentants socioprofession-

nels et associatifs. Ce site est en effet apparu comme un secteur favorable à l'accueil de la ferme-pilote, essentiellement pour les raisons suivantes :

☞ c'est un secteur représentatif des conditions de mer de l'essentiel du marché mondial pour l'éolien flottant.

☞ le développement d'un projet sur le site de Groix et Belle Île permettra de démontrer la fiabilité des technologies déployées et d'exposer le savoir-faire de l'industrie française.

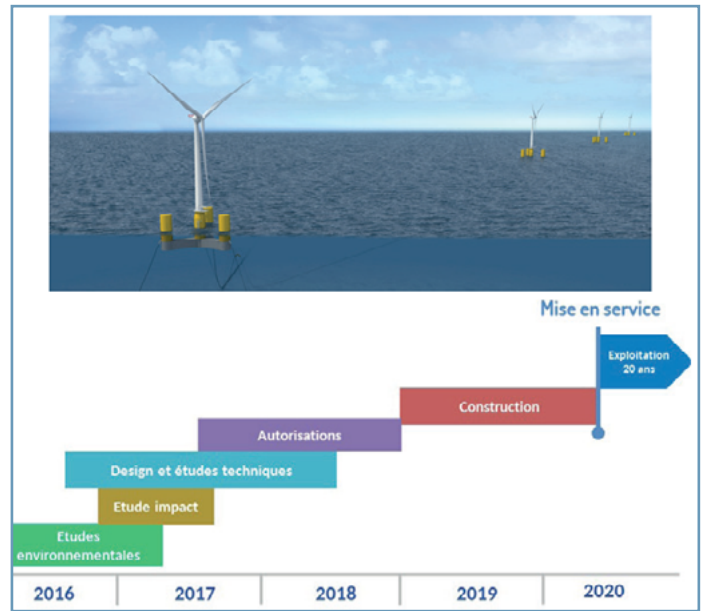
☞ les infrastructures existent dans le grand ouest pour accueillir l'activité (à Lorient pour la maintenance, à Brest et Saint-Nazaire pour la construction et l'assemblage des pièces, etc.).

☞ les projets d'énergies marines renouvelables comme ceux de Groix et Belle-Île et de Saint-Brieuc participeront à la sécurisation de l'alimentation électrique de la Bretagne.

La relative proximité des côtes s'explique, notamment, par la nécessité de la maintenance.

L'emplacement retenu pour les 4 éoliennes occupe environ 11 km² au centre du secteur de 17 km² validé initialement par la Conférence Régionale Mer et Littoral de Bretagne. Cette implantation plus resserrée offre une plus grande compatibilité avec les usages de la mer et limite les effets sur l'environnement marin. Le flotteur de l'éolienne développé par DCNS Énergies et VINCI est constitué de 4 colonnes

cylindriques en acier assurant la flottabilité et d'une embase en béton assurant la stabilité. Ce flotteur est ancré au fond de la mer par 6 lignes de mouillage pour maintenir l'éolienne sur sa position et éviter qu'elle ne dérive. L'éolienne déve-



loppée par GE-Alstom offre une capacité de 6 MW soit l'équivalent de la consommation d'électricité de 5000 foyers.

Plusieurs innovations technologiques sont mises en œuvre pour adapter l'éolienne à son environnement flottant. À partir de la chambre de jonction d'atterrage, la liaison souterraine sera composée de 3 câbles distincts positionnés dans des fourreaux et enfouis dans une tranchée souterraine d'environ 1,50 m de profondeur.

Les énergies marines renouvelables participent au Pacte électrique Breton pour sécuriser l'alimentation électrique de la Bretagne, RTE construit une liaison électrique entre Saint-Brieuc et Lorient. Les deux projets éoliens en mer situés de part et d'autre de cette liaison – le parc éolien de Saint-Brieuc et les éoliennes flottantes de Groix & Belle-Île – participeront également à cette sécurisation.

Architecture de l'éolien.

Par ailleurs, le secteur retenu reste notamment à l'écart de la zone Natura 2000 classée Zone Spéciale de Conservation (ZSC) de l'île de Groix. Le projet repose sur de nombreuses études du milieu physique et biologique menées par des bureaux d'études spécialisés et des associations de protection de l'environnement. Des études environnementales sont toujours en cours de réalisation (campagne sur l'avifaune, la ressource halieutique, l'acoustique...).

Des études spécifiques sont menées pour déterminer le passage de la liaison électrique sur l'intégralité de son tracé sous-marin et souterrain. Il nous est confirmé l'absence d'extension de ce parc éolien, localement.



AXE NORD SUD - LIAISON AURAY-QUIBERON

Le 26 janvier dernier, une réunion se déroulait en Préfecture à la demande de Monsieur Le Préfet Raymond Le Deun réunissant les services de l'État, notre député Jimmy Pahun, la Région représentée par son Vice-Président aux transports G. Lahellec, Philippe Le Ray Président d'AQTA, les maires des communes d'Auray (J. Dumoulin), Saint Pierre (moi-même) et Quiberon (B. Hilliet) la SNCF, la Caisse des Dépôts, le Codepa.

Ce premier contact collectif nous a permis d'exprimer et entendre le diagnostic de l'infrastructure de la ligne Auray-Quiberon d'un linéaire de 26,5 kms autorisant une vitesse à 60 km/h, exploitées sur 4 mois de l'année. Avec ses 4 A/R par jour en juin et septembre et 6 A/R par jour en juillet et août, la ligne a totalisé 130 000 voyageurs sur cette période en 2016.

L'infrastructure est ancienne : rails datant de 1924 demandant à être changés à moyen terme, traverses datant de 1960 dans un état de vétusté, ballast anciens et usés. Le renouvellement des traverses hors d'usage est à envisager pour pérenniser

la ligne. La végétation et l'accumulation de sable justifient d'actions préventives d'entretien. Environ 10 dérangements sont constatés chaque année au niveau des passages à niveau. Les quais sont de longueur et hauteur variables ne permettant pas réglementairement une accessibilité en toute autonomie aux personnes réduites de mobilité. L'état de ligne ne présenterait pas de risque de baisse de performance d'ici 2022. Au-delà, des scénarii de pérennisation pourront être étudiés à 5 ans, 10 à 15 ans au-delà de 15 ans.

Ce que nous savons également : la fréquentation de l'axe routier a fortement augmenté en 10 ans, la presque totalité est un fort bassin d'emploi du territoire d'AQTA aux horaires multiples et différents selon les périodes de l'année, un haut lieu du tourisme (Morbihan 4e département touristique français, AQTA = 33 % des nuitées du département), le logement reste difficile, et après une arrivée de Paris par TGV en 2 h 46, cet axe situé entre Auray et Quiberon permet une desserte aux îles, prisées par un grand nombre de visiteurs (importance de l'activité de la gare maritime).

Forts de ceci, nous devons travailler pour imaginer une réponse adaptée à demain et après demain, en répondant selon moi au Plan Climat Air Énergie du Territoire (transition énergétique). Mon déplacement au salon des maires me permettait de découvrir des navettes autonomes sans chauffeur, mais roulant à 30 km/h. À Genève, j'étais séduite (tout comme Nantes Métropole et Alain Juppé) par des bus électriques de 160 places pouvant se recharger en 20 secondes aux arrêts. L'hydrogène déjà opérationnel dans les taxis pourrait être le futur, mais... il semblerait que la Chine nous rendrait fortement dépendants. Une analyse fine et adaptée est en marche. Sollicitée pour participer aux commissions sur la mobilité au sein de notre intercommunalité, je suis heureuse de pouvoir participer à cette aventure collective de travail local. Je vous informerai de l'avancée du travail accompli au fil de ces réunions. Un feuilleton démarre enfin et je suis convaincue que les personnes pro-actives réunies autour de la table sauront aboutir à une réponse adaptée aux besoins de mobilité.

Laurence Le Duvéhat
Maire

Le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes !

Vous avez peut-être constaté l'apparition sur certains feux tricolores de petits panneaux triangulaires avec un vélo jaune : ils sont destinés aux cyclistes. Cette signalisation leur permet de franchir le feu rouge pour s'engager dans les directions indiquées par les flèches, sous réserve de céder le passage à tous les usagers qu'ils croisent, en particulier les piétons.



Le cédez-le-passage cycliste aux feux

Les réflexes à adopter

Automobilistes et piétons, ne soyons pas surpris si un cycliste franchit un feu rouge : en présence de cette signalisation, il le fait en toute légalité. Cyclistes, effectuons cette manœuvre avec prudence et respectons en toute circonstance la priorité accordée aux autres usagers, en particulier aux piétons qui traversent.

Le saviez vous ?

En évitant des arrêts répétés, cette mesure facilite la circulation du cycliste ; son trajet en ville devient plus fluide et plus rapide. Elle lui permet aussi de s'engager au moment le plus opportun et ainsi de se soustraire à des situations dangereuses, comme se trouver dans l'angle mort d'un véhicule qui tourne.

JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS ALLEMANDS, ITALIENS, MEXICAINS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL



D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Échanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Lilian, jeune Allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir

de septembre 2018. Elle adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Alonso, jeune mexicain de 16 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Margherita, jeune Italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2018. Elle aime jouer au foot, se promener dans la nature, faire du ski et du bénévolat et voyager. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire

partager ce que l'on vit chez soi. À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir ». Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !



Renseignements :

Cathy LE BRUN – Morbihan
06.33.67.00.19

lebruncathy5@gmail.com

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

Le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes !

Automobilistes, dans de nombreuses rues à sens unique vous êtes peut-être surpris de croiser un cycliste circulant face à vous...

Si la rue est à double-sens cyclable, cela est normal puisqu'il s'agit alors d'une rue autorisée dans les deux sens pour les cyclistes tout en restant à sens unique pour les autres véhicules. Le panneau «sauf vélo» ajouté sous le panneau sens interdit, permet aux cyclistes de circuler en sens inverse. Cet aménagement devient de plus en plus courant. Il est même la règle dans les zones 30 et autres rues limitées à 30, les zones de rencontre et les aires piétonnes.

© Stéphanie Autra



**Sens interdit,
sauf
cycliste**

Les réflexes à adopter

Automobilistes quand nous coupons une rue à sens unique, regardons des deux côtés! Piétons quand nous traversons, faisons de même. Cyclistes, soyons attentifs aux piétons qui traversent la chaussée, ils ne sont peut-être pas encore habitués à cet aménagement et ne s'attendent pas à nous rencontrer.

STOP AUX DEJECTIONS CANINES



Faute de réussir à éduquer les maîtres de nos canidés, va-t-il falloir éduquer les chiens eux-mêmes ?

L'illustration prête à sourire, mais le phénomène devient récurrent à divers endroits de la commune de Saint Pierre Quiberon. Plusieurs points de distribution de sacs existent pourtant. Bientôt des sanctions seront adressées aux propriétaires indisciplinés.



Cadre juridique de la contravention.

Article R.633-6 du Code Pénal et article. R. 541-76 du Code de l'Environnement. (décret n° 2015-337 du 25 mars 2015)
« Hors les cas prévus par les articles R.635-8 et R.644-2, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3^e classe (68 euros) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. »

Information Police Municipale

Saint-Pierre Quiberon

24 Mars 2018

15h - Centre ville

CARNAVAL

« fait son tour du monde »

21h au Centre Culturel

Soirée Dansante

Saint-Pierre Quiberon

PROGRAMME DU CARNAVAL

Samedi 24 mars 2018

15 h : Départ des chars place du marché. Défilé dans les rues du centre-ville avec les enfants et les fanfares.

16 h 30 – 18 h 30 : Jugement et grand feu du bonhomme Carnaval au Port d'Orange. Concours du plus beau char et à suivre animations (stands restauration et buvettes) sur la place du Marché.

21 h – 2 h : Soirée dansante au Centre Culturel organisé par la société cynégétique de Saint-Pierre.

Information BDAM

INFO FLASH PORTS PORT DE PORTIVY

Lors de la saison 2016, deux chaînes mères avaient cédé dans le port de Portivy. Les agents du service technique avaient procédé à leur consolidation provisoire. Compte tenu du flux et du reflux de la zone A, ces chaînes ont été remplacées cette année.

Par ailleurs, les arrêtés de compte de la Commune et l'élaboration budgétaire sont en cours. Dès la validation de ces derniers, une réunion sera programmée pour les ports de Portivy et port d'Orange.

Nous évoquerons les travaux prévus aux budgets 2018 tels, désensablement des zones où l'accès aux mouillages est impossible, RAC,...

Françoise Duperré
Maire adjoint



RÈGLEMENT

« PRIX DES EMBRUNS »

Prix littéraire des médiathèques de Carnac, Quiberon et Saint-Pierre Quiberon.

Ce prix s'inscrit dans la volonté des trois médiathèques de promouvoir la culture à travers la lecture et l'échange entre participants, de favoriser l'interaction entre les structures culturelles d'un même territoire et d'offrir un événement littéraire de plus grande ampleur à son public.

Déroulement du prix :

Le prix se déroulera de janvier à mai 2018, la sélection des titres a été constituée par les médiathèques et librairies participantes :

- ▶ La médiathèque départementale du Morbihan Vannes
- ▶ La médiathèque de Quiberon
- ▶ La médiathèque de Carnac
- ▶ La Maison de la presse de Saint-Pierre Quiberon
- ▶ La librairie de Port-Maria

La sélection :

Sucre Noir, Miguel Bonnefoy (Rivages)

Femme à la mobylette, Jean-Luc Seigle (Flammarion)

Nos Vies, Marie-Hélène Lafon (Buchen Chastel)

Continuer, Laurent Mauvignier (Minuit)

La Muette, Alexandre Lacroix (Éditions Don Quichotte)

La Grande vie, Christian Bobin (Gallimard)

Sous les serpents du ciel, Emmanuel Ruben (Rivages)

La Tresse, Laetitia Colombani (Grasset)

Les participants s'engagent à lire de janvier à mai la sélection proposée et à voter pour leurs 3 titres préférés avant le 5 mai 2018.

Le livret d'auteurs est consultable à distance sur le site de la ville de Quiberon : www.villequiberon.fr, de Saint-Pierre Quiberon : www.saintpierrequiberon.fr et sur la médiathèque de Carnac : www.terraque.fr



Deux temps forts ponctueront le Prix des Embruns

- ▶ Rencontres avec 3 auteurs de la sélection :

Samedi 10 mars à 16 h :

Marie-Hélène Lafon à la médiathèque de Quiberon

Samedi 28 avril à 11 h :

Emmanuel Ruben à la médiathèque de Saint-Pierre Quiberon
(en partenariat avec le Salon du livre de Quiberon)

Rencontre à Carnac en cours de finalisation



- ▶ Samedi 5 mai à 15 h :
Discussion, vote et résultats des 3 communes à Quiberon
N'hésitez pas à venir nous rendre visite si vous souhaitez participer au prix des Embruns !

Info de dernière minute : la médiathèque de Le Palais à Belle Île vient de se joindre au prix.

Catherine Dekeyne
Directrice médiathèque

ÉTAT CIVIL

Naissance :

Mahdi ABBAS
Le 17 novembre 2017

Iroise FLAMENT
Le 27 novembre 2017

Liam SCHMITZ
Le 11 décembre 2017

Amy JAFFRÉ
Le 4 janvier 2018

Mariage :

Ginette CARTON et Catherine
ROUGEAU
Le 23 décembre 2017

Décès :

Georges STOQUERT
Le 2 décembre 2017 - 82 ans

Claudine RIO
Le 16 décembre 2017 - 83 ans

Jean-Claude REBÊCHE
Le 27 décembre 2017 - 74 ans

Claude PINAULT
Le 17 janvier 2018 - 84 ans

Joseph LE FLOCH
Le 29 janvier 2018 - 82 ans

Georges JUBERT
Le 30 janvier 2018 - 87 ans

Jacqueline VOLATIER épouse DIDIER
Le 30 janvier 2018 - 83 ans

INFORMATIONS PRATIQUES

Gendarmerie : 17 ou 02 97 50 07 39

Pompiers : 18 ou 112 depuis un portable

Sauvetage en mer : SNSM : 112 et 196
et radio VHF canal 16, en mer

SAMU : 15

Cabinets infirmiers :

Cabinet de la baie d'Orange :
134 rue du Général de Gaulle
Saint-Pierre Quiberon - 02 97 30 81 60
et 06 75 01 52 63

Cabinet de Kerdauid :
6 avenue des Druides
Saint-Pierre Quiberon - 06 83 07 98 28

Clinique vétérinaire :

23 avenue du Général de Gaulle
Quiberon - 02 97 30 44 15
Cabinet Levert Vétérinaires associés :
65 rue Port de Pêche
Quiberon - 02 97 37 91 62

Dentiste :

Docteur Delotel
134 rue du Général de Gaulle
Saint-Pierre Quiberon - 02 97 30 84 55

Permanence des dentistes :

Dimanche de 9 h à 12 h - 02 97 63 12 73

Masseurs Kinésithérapeutes :

MM. Becquet, Gely et Baudic
134 rue du Général de Gaulle
Saint-Pierre Quiberon - 02 97 30 91 83

Médecins :

Docteur Brosolo : 02 97 30 99 98
Place des Martyrs de Penthièvre
Docteur Pignon : 02 97 30 92 90
2 route du Roch

Médecin de Garde : 15

Ostéopathes :

Philippe Becquet, Jérôme Gely
134 rue du Général de Gaulle
Saint-Pierre Quiberon - 02 97 30 91 83

Pharmacie de la Baie :

101 rue du Général de Gaulle
Saint-Pierre Quiberon - 02 97 30 98 12

Pharmacie de garde : 32 37

Correspondants de Presse :

Soizic Ropert, ropert-telegramme@orange.fr
Ouest France : Dominique Ranson,
domauteuil@hotmail.fr

N° de publication : 15 mars 2018

Directrice de publication : Laurence Le Duvéhat

Crédit photos : commune de Saint-Pierre Quiberon

Conception : socraphie.fr - Imprimeur : IOV

Dépôt légal : N° 2^e trimestre 2018

LA GROUPE RACE 2018

La Grol Race, édition 2018 aura lieu le 9 et 10 juin 2018 à Saint-Pierre Quiberon.

Il s'agit d'une course de Roller d'endurance en solo, duo ou équipes jusqu'à 8 sur une durée de 24 heures.

Sur 1 week-end, environ 650 patineurs âgés de 14 à 99 ans, venus de toute la France et même d'Europe (Belgique). Ils viendront apprécier le circuit fermé et sécurisé de 2,7 km entre Portivy et la côte sauvage.

Au programme :

Samedi 9 juin :

14 h : ouverture de la compétition,
parade 15 h : départ de la course 20 h :
Concert gratuit du groupe ' Shake carpet '

Dimanche 10 juin :

15 h : Fin de la course
16 h : remise des récompenses
Sportivement,

Alexandre Gicquel

Organisateur de la course

9^{ème} GROUPE RACE 9 ET 10 JUIN
Saint-Pierre Quiberon
24H... MEME PAS PEUR
Course jeunes 9 - 14 ans
Concert GRATUIT le Samedi Soir
Avec Shake Carpets à 21h
Plus d'infos : www.grol-race.com

Foire des Terroirs
Saint-Pierre Quiberon
21 et 22 Avril
Place du Marché 10h à 19h
40 Exposants
Saint-Pierre Quiberon